

11

L'an mil huit cent vingt trois le vingt quatre Mai, neuf heures
Du Matin, praderant nous Louis Joseph Obert, Maire officiel
De l'état civil de la commune De Wixemur, Département Du
pa. De Cahor canton De St Omel (Sud), sont comparus
jacques Joseph Bailly age de quarante trois ans manoeuvre
et freres Joseph Bailly age de quarante ans ouvrier
papepier tous deux fils Du Defunt et domiciliés en cette
commune, Lesquel nous ont déclaré qu'entre trois heures Du
soir Dominique Bailly age de soixante seize ans manoeuvre
veuf de marie Joseph Barbier, est décédé en sa Maison
sise audit Wixemur, et avons signé le présent acte les
deux témoin ayant déclaré n'avoir jamais su signer
après lecture faite.

(L. Obert)